



## **Les Oblats de Marie-Immaculée nomment le juge André Denis à la tête de la Commission de sauvegarde**

Ottawa, le 12 juin 2023

Les Oblats de Marie-Immaculée (OMI Lacombe Canada) et les Oblats de la Province de France (les « Oblats ») ont nommé le juge André Denis pour diriger la Commission oblate de sauvegarde, une enquête indépendante sur les allégations de sévices sexuels portées contre Johannes Rivoire, lesquels seraient survenus sur le territoire actuel du Nunavut.

La mise sur pied de cette commission découle d'un engagement à examiner de façon indépendante la réponse de la congrégation à ces allégations ainsi que les circonstances dans lesquelles le père Rivoire a quitté le Canada. La commission vise à faire la lumière sur la manière dont ces allégations ont été traitées au sein de la congrégation et à déterminer les améliorations à apporter aux politiques et à la gouvernance des Oblats en vue de mieux protéger les mineurs et assurer un haut degré de responsabilité.

« Les Oblats reconnaissent l'héritage tragique des abus commis par le clergé et s'engagent sincèrement à soutenir les peuples Inuits qui plaident pour la vérité, la justice, la guérison et la réconciliation, a déclaré le père Ken Thorson, provincial de la Province OMI Lacombe Canada. J'espère que le travail du juge André Denis contribuera au processus de guérison des survivants et des survivants intergénérationnels qui ont été victimes du clergé. »

« Je suis heureux de me retrouver à la tête de cette commission et je souhaite que mes conclusions contribuent à éclairer cette page d'histoire, tout en permettant aux Oblats d'instaurer des normes plus élevées en matière de responsabilité et de sécurité, a déclaré le juge André Denis. Mon expérience à la Cour supérieure du Québec et ma participation à deux processus d'examen public pour l'archidiocèse de Montréal m'ont bien préparé pour mener cette tâche importante. »

Le juge Denis aura accès à tous les dossiers pertinents du personnel et autres documents d'archives des provinces oblates d'OMI Lacombe Canada et de France, et un rapport final sera rendu public en français, en anglais et en inuktitut au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2024.

### **À propos d'André Denis**

M. André Denis est un juge à la retraite de la Cour supérieure du Québec qui a mené une brillante carrière dans la magistrature, notamment en tant que premier juge au Canada à présider un procès en vertu de la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. En décembre 2020, l'archidiocèse de Montréal lui a confié deux mandats portant sur des allégations d'agressions sexuelles sur des mineurs et des personnes vulnérables.

M. Denis a étudié près de 10 000 dossiers datant de 1940 à 2021 et a dressé un rapport couvrant les neuf diocèses de la province ecclésiastique de Montréal et de la province ecclésiastique de Gatineau. Ses conclusions ont permis de découvrir que 87 employés avaient fait l'objet d'allégations de sévices sexuels, confirmées ou fondées, impliquant des mineurs ou des adultes vulnérables. Grâce à ces renseignements, l'archidiocèse a pu cerner l'ampleur du phénomène et, dans sa quête de vérité, de transparence et de transformation, prendre des mesures concrètes.

Pour plus d'information : [OMI Lacombe Canada - Oblate Safeguarding Commission](#)

Pour collaborer à la Commission oblate de sauvegarde ou communiquer avec le juge André Denis : [j.andredenis@icloud.com](mailto:j.andredenis@icloud.com)